

# La Nature Vaudoise

Les Brèves

## Recours contre un déni du droit à l'information à Lausanne

La Direction des travaux de la Commune de Lausanne avait refusé de transmettre à Pro Natura Vaud les détails d'une autorisation accordée par la Municipalité pour l'abattage d'arbres sur une parcelle boisée située en zone à bâtir au chemin de la Fauvette, sur les hauts de Lausanne. Considérant que son droit à l'information a été violé, Pro Natura Vaud a déposé un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal pour demander que la Loi vaudoise sur l'information soit appliquée.

## Pas de pontons sur les rives naturelles des lacs

Un riverain du lac de Morat a recouru au Tribunal fédéral contre le refus du Canton de lui octroyer une autorisation pour installer un ponton au droit de sa propriété dans une zone riveraine encore naturelle. Il est intéressant d'apprendre que l'Office fédéral de l'environnement rappelle, dans un avis de droit, que la nouvelle Loi sur les eaux et son ordonnance protègent désormais aussi l'espace riverain des lacs. Les zones densément bâties peuvent faire exception. Dans le cas d'espèce, la prolifération des pontons n'est pas compatible avec les principes de l'aménagement du territoire et le rivage naturel doit être préservé. Il reste à attendre la décision du Tribunal fédéral.

## Contre-projet à l'initiative Sauver Lavaux

Le Département de l'intérieur a consulté les associations, les communes et les milieux concernés par la protection de Lavaux pour connaître leurs attentes au sujet d'un éventuel contre-projet. Pro Natura Vaud a proposé qu'un inventaire des valeurs naturelles et paysagères soit réalisé dans le périmètre et dans les zones de voisinage qu'il convient aussi de protéger.

## Retrait de l'opposition au projet du nouvel hôpital Riviera-Chablais

Pro Natura Vaud a signé une convention avec l'Etat qui s'engage à rendre fonctionnel le passage à faune d'importance nationale des Fourches en faisant enlever des matériaux entravant le corridor, à aménager le site de l'hôpital de manière proche de l'état naturel et à installer des capteurs photovoltaïques sur les toitures. Par contre, Pro Natura Vaud attend encore que le futur canal de Praz-Riond, destiné à évacuer les eaux de pluie de la zone de l'hôpital, soit aménagé de manière naturelle entre Rennaz et les Grangettes. On espère que les bonnes intentions du Département de la sécurité et de l'environnement en matière de renaturation des cours d'eau se concrétisent là aussi et que ce canal ne devienne pas une triste cunette bordée de gazon.

# La Nature Vaudoise

Journal de Pro Natura Vaud

N° 143 | Juillet 2013

Sauver le Mormont !

# Agenda & divers

## Programme du Groupe Jeunes & Nature de Pro Natura Vaud

**24 août Payerne Bagnage d'oiseaux** en compagnie de professionnels. Une occasion unique de voir de près des migrateurs de toutes plumes. 7-14 ans. Rendez-vous à la gare d'Yverdon à 19h02 sur la voie 3, ou directement à la gare de Payerne à 10h28. Retour à 16h31 à Payerne ou à Yverdon à 16h57. Inscription jusqu'au 16 août.

**28 septembre A la rencontre des champignons Lieu à déterminer.** Découverte et dégustation des champignons en compagnie d'un mycologue spécialiste. 7-14 ans. L'horaire sera fixé en fonction de la destination. Inscription jusqu'au 20 septembre.

Toutes les informations sur [www.pronatura-vaud.ch/jeunesse](http://www.pronatura-vaud.ch/jeunesse) et les inscriptions auprès de Cindy Nussbaumer Picard: [jeunes+nature.vaud@pronatura.ch](mailto:jeunes+nature.vaud@pronatura.ch), 078 886 45 03. Les assurances sont à la charge des participants.

## Excursion guidée

**28 septembre Sainte-Croix Les crêtes du Jura dans la région du Chasseron, un paysage menacé par le plus grand parc éolien projeté en Suisse.** Grande randonnée pour bons marcheurs sur petits sentiers de Sainte-Croix à La Combaz (Romairon), avec René Tanner et Michel Bongard. Inscription obligatoire jusqu'au jeudi 26 septembre par tél. ou sms au 024 454 17 51, [tannerrene@bluewin.ch](mailto:tannerrene@bluewin.ch)

Pique-nique tiré des sacs. Retour sur Sainte-Croix possible depuis le sommet du Chasseron (dénivelé 600 m). Rendez-vous à la gare de Sainte-Croix. Train de Lausanne à 7h45, d'Yverdon à 8h12, arrivée à Sainte-Croix à 8h45. Retour en bus de La Combaz départ à 17h35, puis d'Yverdon à 18h15, arrivée à Lausanne à 18h56.

## Impressum

**La Nature Vaudoise** paraît 4 fois par an, adressée aux membres de Pro Natura Vaud, une section de Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature. **Nouvelle adresse officielle:** Pro Natura Vaud, 1002 Lausanne. **Dons:** CCP 10-15602-3.

**Rédaction:** Michel Bongard. Adresse de la rédaction: ch. des Vuarennas 8, 1820 Montreux, 021 963 19 55, fax 021 963 19 56, courriel: [pronatura-vaud@pronatura.ch](mailto:pronatura-vaud@pronatura.ch)  
**Site Internet:** [www.pronatura-vaud.ch](http://www.pronatura-vaud.ch)

**Relecture des textes:** Françoise Mundler. **Mise en page:** Nelly Hofmann. **Traitement des photos:** Greg Williams.  
**Impression:** Imprimerie du Journal de Sainte-Croix, papier Cyclus Print 100% papier recyclé.

**Couverture:** Vue printanière de la forêt menacée du Mormont, avec ses affleurements rocheux recouverts de mousses et ses jonquilles. Photo de Benoît Renevey.

## Sommaire

Page

**Une nouvelle menace pèse sur le Mormont: Pro Natura Vaud s'engage!** 4

**Le paysage du Mormont** 6

**Les milieux naturels du Mormont** 8

**Le projet des talus de route** 10

**Les jardins naturels** 11

**Brèves** 12

# Pro Natura Vaud se mobilise pour sauver le Mormont

L'exploitant de la carrière du Mormont a annoncé son intention de poursuivre l'exploitation des roches du Mormont qui alimentent la cimenterie d'Eclépens où de nombreux déchets toxiques sont incinérés. Si une exploitation mesurée pourrait être acceptable, malgré son énorme impact sur le paysage, la destruction totale envisagée d'un joyau de la nature vaudoise l'est moins. Préparant l'après-demain, Holcim place ses pions sur l'échiquier politico-juridique pour tenter d'obtenir, dans une dizaine d'années, l'autorisation d'étendre son emprise hors du raisonnable. Considérant que les pressions seront fortes de la part d'un acteur écono-

mique majeur – l'industrie du béton – Pro Natura Vaud mobilise ses forces pour empêcher l'irréparable.

Les pages qui suivent veulent présenter les nombreuses valeurs naturelles et culturelles du Mormont, espérant ainsi convaincre de la nécessité de sauvegarder le Mormont, un site naturel que nous devons transmettre à nos descendants. Une série de présentations du Mormont paraîtra encore dans les prochaines éditions de *La Nature Vaudoise*.

Michel Bongard

Secrétaire exécutif de Pro Natura Vaud

## Première mobilisation de la communauté scientifique contre le projet de route à travers le Mormont

Au début des années 1970, le Département des travaux publics vaudois de l'époque finalise un projet de construction d'une route à travers le Mormont: le canal d'Enteroches serait sacrifié et la colline serait ceinturée d'une large route au nord.

En 1972, la Société helvétique des sciences naturelles – Académie suisse des sciences – s'adressait par écrit au président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud pour lui demander de renoncer à *la construction d'une route qui aurait dû longer le bord nord du Mormont et de veiller à une application rigoureuse des mesures de protection de ce site.*

En 1975, la communauté scientifique de Suisse romande, emmenée par le botaniste Pascal Kissling, se mobilise à son tour: soixante-cinq spécialistes en zoologie et botanique, conservateurs de musées, professeurs et assistants des universités de Lausanne, Genève, Neuchâtel et Fribourg, cosignent une lettre ouverte adressée aux autorités cantonales vaudoises et fédérales pour leur décrire les valeurs naturelles irremplaçables du Mormont.

Certes, plusieurs communes de la région souffrent de la route Lausanne – Vallorbe qui traverse encore leurs localités, car la circulation automobile commence à devenir une grosse nuisance. Bien que ce soit le temps du tout-à-la-voiture, avec son lot de chantiers pharaoniques, les autorités renonceront à porter atteinte au Mormont.



# Une nouvelle menace pèse sur le Mormont: Pro Natura Vaud s'engage!



La cimenterie en 1954, lorsqu'elle commençait à déployer ses activités en direction de la colline du Mormont. – Archives cantonales vaudoises, fonds Photo Aéroport Lausanne

Au fil du temps, la carrière de calcaire d'Eclépens, exploitée aujourd'hui par la fabrique de ciment Holcim, s'est agrandie depuis les années 1950 au point d'atteindre aujourd'hui 200 mètres de large sur 800 mètres de long. L'exploitation avançant plus rapidement que prévu, le cimentier prépare de futures extensions. La première s'étendrait sur 500 mètres vers l'ouest, avec une fin d'exploitation prévue en 2035. La deuxième serait dirigée vers le nord, pour permettre de rallonger l'exploitation jusqu'en 2070. Ces extensions seraient accompagnées du comblement progressif de l'immense trou laissé derrière le front d'exploitation. Ainsi, en 2100, le Mormont pourrait avoir retrouvé une silhouette proche de celle d'avant 1950.

## La destruction complète du Mormont

Le problème est que la deuxième extension en direction du nord détruirait complètement le sommet de la colline du Mormont en pénétrant dans un secteur protégé par l'Inventaire cantonal des monuments et des sites (IMNS) et l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments d'importance nationale (IFP).

Toute la forêt du Mormont serait engloutie pour laisser la place à un trou profond de près de 100 mètres, large de 400 à 600 mètres, et qui s'avancerait sur environ 400 mètres à l'intérieur de la colline. Le sommet disparaîtrait, alors que c'est un lieu hautement symbolique avec des biotopes naturels de grande valeur.

Si Pro Natura Vaud n'est pas contre le principe de la première extension vers l'ouest et du comblement de la carrière avec des matériaux d'excavation, elle s'oppose par contre fermement à la deuxième extension prévue à l'intérieur du périmètre protégé. Car si la forme du Mormont pourrait être reconstituée, ce n'est pas le cas de sa végétation, fortement dépendante des sous-sols calcaires et morainiques actuels. Le remplacement de ces derniers par des matériaux très variés, car provenant de tous les chantiers de la région, modifierait totalement les propriétés du sol, et donc le type de végétation qui s'y développerait. Et ceci sans compter qu'un milieu, même reconstitué avec soin, ne présente jamais une richesse équivalente à celle de son origine.



Aujourd'hui, la carrière a largement dévoré le Mormont. Pro Natura Vaud veut empêcher la destruction de la colline située à droite de la plaie béante. – Photo Peter Edwards

La flore du Mormont étant exceptionnelle, la perte serait trop grave.

La valeur du Mormont a déjà été prouvée par les nombreux travaux de recherche scientifique le concernant, mais aussi par l'engagement, en 1975, d'une centaine de scientifiques de renom contre un projet de route cantonale de contournement qui aurait balaféré son flanc nord. Cette opposition était entre autre due au fait que cette partie du Mormont constitue un passage important pour la grande faune, et qu'elle est l'habitat de nombreuses espèces animales dont la tranquillité doit être préservée.

Ces lieux encore sauvages sont à nouveau menacés, mais cette fois de disparition complète. Les lambeaux de forêts qui subsisteraient seraient envahis par le bruit des explosions et des machines utilisées pour l'exploitation de la carrière. Le silence encore présent sur le versant nord du massif serait brisé pendant une centaine d'années. Si les relations entre Pro Natura Vaud et l'exploitant Holcim sont empreintes de respect – les mesures de compensations entreprises dès le début de l'exploitation sont suivies et appréciées –, la destruction du sommet du Mormont et de ses précieux mi-

lieux naturels apparaît comme totalement inacceptable pour Pro Natura Vaud.

Les pages qui suivent ont été produites par Pro Natura Vaud afin de démontrer encore une fois les nombreuses valeurs naturelles et culturelles du Mormont, espérant ainsi convaincre la population et les autorités du canton de Vaud et de la Confédération de la nécessité du sauvetage du sommet de la colline. Le Mormont est un joyau que nous devons transmettre à nos descendants.

Pro Natura Vaud organise des excursions au Mormont pour présenter les valeurs naturelles du site.



# Le paysage du Mormont

Situé entre le vallon de la Venoge et la plaine de l'Orbe, le Mormont constitue une avancée rocheuse perpendiculaire du Jura dans la plaine. Il est composé d'un massif principal, le Haut-de-Mormont, et de trois collines secondaires – Sur Pévraz, Sur Chaux et Telleriat. En tant que *Milieu du Monde*, il forme une barrière entre les bassins versants du Rhône et du Rhin, et n'est traversé par aucune route.

De par sa hauteur et la couleur sombre de ses boisements, il se différencie fortement des zones fertiles et de plus en plus peuplées du Plateau qui l'entourent. Leur proximité renforce par contraste l'aspect sauvage du Mormont, et donc son attrait paysager.

## Un paysage d'importance nationale menacé

Avancée perpendiculaire du Jura dans le Plateau à la limite des bassins versants du Rhône et du Rhin, le Mormont constitue un des repères géographiques importants du canton de Vaud. La destruction de son sommet priverait les habitants de la région et les nombreux visiteurs de ce site pour une centaine d'années. Enfin, sa reconstitution dans 100 ans pourrait lui rendre plus ou moins sa forme originelle, mais il est très peu probable que ses milieux naturels retrouvent la même apparence qu'aujourd'hui. Une montagne de gravats ne pourrait jamais redevenir semblable au massif rocheux actuel et le Mormont disparaîtrait pour toujours. Il convient donc de tout faire pour préserver ce paysage classé à l'inventaire national.



*Principal témoin des anciennes voies historiques fluviales, le canal d'Entreroches a été creusé dans l'une des cluses traversant le Mormont.*

Du côté de la plaine de l'Orbe, le Mormont forme une longue lanière homogène de forêts, alors que, vu du vallon de la Venoge, il présente un paysage plus hétérogène, composé d'ouest en est, d'un plateau agricole, de forêts, de l'usine d'Holcim et du sommet moins boisé de la colline de Sur Pévraz. Cette dernière et le plateau agricole, occupés par des champs, des prairies et des pâturages forment les paysages ouverts du massif.

Le voyage en train de Lausanne à Yverdon permet, en arrivant vers Eclépens, une découverte progressive de la silhouette forestière du Mormont, ainsi que de l'étendue de la carrière actuelle qui semble séparer le massif en deux entités distinctes. La roche mise à nu contraste fortement, par sa couleur, avec les forêts qui l'entourent. La taille de l'usine de ciment est également considérable.

Les clairières du Mormont, ainsi que son sommet et son plateau agricole, offrent aux promeneurs une multitude de points de vue

*Le lièvre brun trouve au Mormont des lieux de tranquillité devenus rares sur le Plateau.*

*Photos Benoît Renevey*

à la fois sur le Jura, le Plateau et les Alpes. Mais le massif donne surtout la possibilité de s'isoler et de se ressourcer au milieu d'une nature paisible et très diversifiée.

## Les atteintes au Mormont sont déjà impressionnantes

Si quelques malheureuses plantations de conifères intervenues dans les années 1950 et les anciennes carrières sont des atteintes au paysage du Mormont qui s'estompent progressivement, ce n'est pas le cas de la carrière actuelle qui représente une immense plaie béante au milieu du massif et de ses forêts. Cet aspect est encore renforcé par le contraste de couleurs entre la carrière et les arbres.

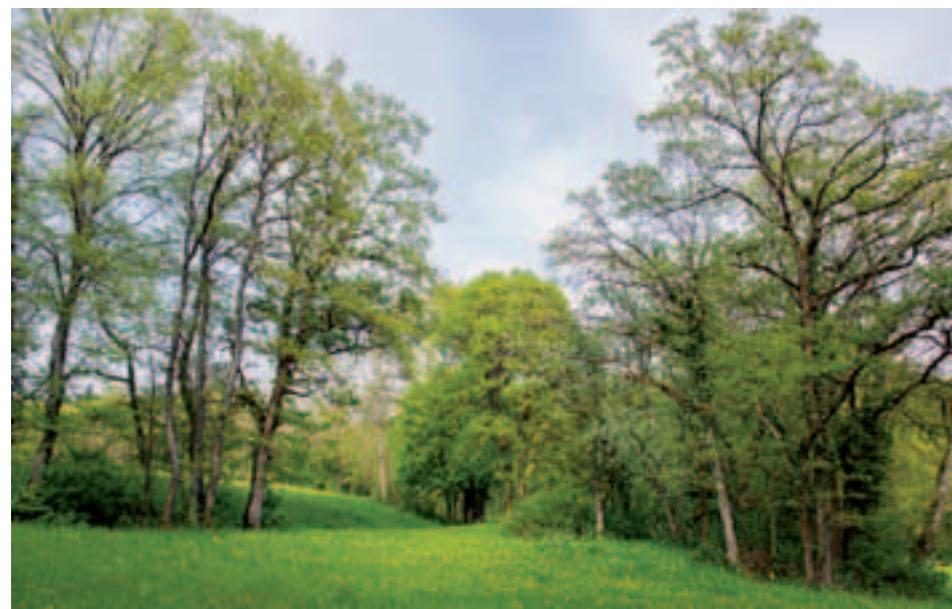
Malgré cette énorme atteinte, le caractère particulier du Mormont, avec ses collines entrecoupées de cluses, lui confère encore une individualité paysagère, ainsi qu'une diversité impressionnante d'ambiances, de



spectacles et d'occasions de détente et de recueillement. Enfin, de par son contraste avec le reste de la région et son rôle de barrière, le Mormont forme un des repères géographiques importants de notre canton.

La destruction du sommet constituerait une importante atteinte au paysage vaudois. Elle priverait la population de la région de ce site et, même une fois sa forme plus ou moins reconstituée dans 100 ans, il est exclu que ces milieux naturels retrouvent la même apparence qu'aujourd'hui. La beauté du Mormont serait donc perdue pour toujours.

*Les clairières alternent avec les forêts pour former la mosaïque paysagère qui caractérise le paysage du Mormont.*



# Les milieux naturels du Mormont

Selon le botaniste Pascal Kissling, auteur de la *Cartographie phyto-écologique du Mormont*, ce massif représente «l'un des échantillons les plus riches de la flore du pied du Jura central. Il est peu de régions qui offrent une mosaïque comparable sur une surface aussi restreinte.» Caractérisé par une flore et une faune thermophiles menacées au niveau national, le Mormont est en effet considéré par les naturalistes comme un haut-lieu de biodiversité à l'échelle nationale.

## Des associations végétales rares

La végétation du Mormont est abrite des groupements végétaux très variés avec des milieux ouverts ou forestiers rares dans notre canton, voire en Suisse. Kissling y avait d'ailleurs cartographié soixante associations végétales différentes, dont près de la moitié font partie des milieux dignes de protection selon la Loi fédérale sur la protection de la nature. Par ailleurs, quatre des groupements végétaux forestiers, à savoir trois types de tillaies et une chênaie, ne sont présentes nulle part ailleurs dans le Jura.

Cette variété est due en particulier à trois facteurs: la diversité géologique du lieu – créant des sols basiques et acides, avec leurs flores associées –, l'apport de plantes rudérales par l'agriculture traditionnelle et la diversité des expositions. Les flancs exposés au nord présentent d'ailleurs une végétation originale tout aussi rare ailleurs dans le Jura.

Le climat particulièrement chaud et sec du Mormont, dû à la fois à la perméabilité du

*Les jonquilles des forêts du Mormont au printemps: un but d'excursion pour de nombreux admirateurs de la nature. – Photo Benoît Renevey*

sous-sol calcaire, à l'exposition sud et à une situation protégée des pluies par le Jura, a créé un ensemble de milieux thermophiles sur le côté sud. Les plus remarquables sont les prairies sèches et les chênaies, habitats qui se sont fortement raréfiés sur le Plateau suisse ces cinquante dernières années.

Le Mormont présente une autre particularité: à côté de quelques ubacs, lieux ombragés exposés au nord, occupés par une flore sub-montagnarde, sa végétation est principalement collinéenne. Elle se rattache donc à l'étage de végétation le moins répandu et le moins préservé écologiquement parlant en Suisse.

## Le Haut-de-Mormont doit être préservé de toute atteinte

Le site menacé par l'extension future de la carrière abrite vingt-deux associations végétales différentes, dont la moitié fait partie des milieux considérés comme dignes de protection au niveau fédéral. Le sommet du Haut-de-Mormont, formé d'une petite clairière, est d'ailleurs entièrement recouvert



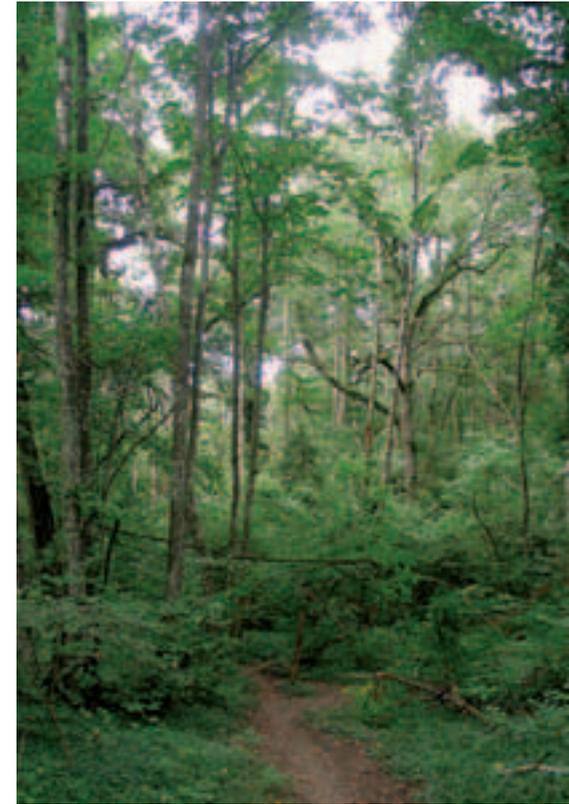
*L'azuré des nerpruns (Celastrina agiolus), dont la chenille vit dans les haies thermophiles du Mormont. – Photo Olivier Jean-Petit-Matile*

par une fine mosaïque de ces milieux, où l'on peut observer la garide, qui est une végétation buissonnante de type méditerranéen, et des plantes pionnières vivant sur des dalles rocheuses.

Les forêts qui entourent la partie sommitale sont quant à elles composées d'associations rares de chênaies buissonnantes et de tillaies, ainsi que de l'érablière à corydales et de la frênaie sur lapiez. Trois des différentes associations de tillaies présentes, ainsi que la frênaie sont décrites par Pascal Kissling comme un «patrimoine naturel à conserver», alors que la tillaie à petites feuilles, rare et riche en flore peu banale, est même dépeinte comme «l'une des grandes valeurs du Mormont» et la tillaie sur lapiez comme «patrimoine naturel par excellence»!

Si l'extension voulue par la cimenterie devait aboutir, ces forêts si particulières seraient détruites et, une fois la géologie du Mormont modifiée, il est peu probable qu'elles puissent être reconstituées. Même si les travaux étaient réalisés au mieux, elles perdraient une grande partie de leur richesse.

*Les textes sur le Mormont ont été rédigés par Caroline Sonnay, biologiste membre du Comité régional Centre, en collaboration avec Michel Bongard.*



*La forêt du nord de la colline prend, par endroit, une allure tropicale. – Photo Michel Bongard*

## Une richesse botanique exceptionnelle

Le Mormont est composé d'une mosaïque fine et complexe de soixante-neuf associations végétales. Près de la moitié de ces groupements de végétaux est considérée comme digne de protection au niveau fédéral. Tel est également le cas de la moitié des vingt-deux associations présentes sur le secteur menacé par le projet d'extension de la carrière dans la zone protégée. Ces milieux de grande valeur doivent être conservés.



## Le projet des talus de route

suivre un plan de gestion élaboré conjointement par leur personnel communal et Pro Natura Vaud. La manière de procéder est évolutive car elle doit pouvoir être adaptée au cours des six prochaines années si les conditions changent.

*Un talus du route du côté de La Sarraz avec un affleurement rocheux où prospèrent l'euphorbe petit-cyprès, le grand orpin et la sauge des prés, ainsi qu'un lézard des murailles. – Photo Virginie Favre*

### Deux communes ont signé la charte

Les municipalités de Chardonne et La Sarraz sont les deux premières communes vaudoises à avoir signé la *Charte des talus et bords de route de grande valeur écologique* proposée par Pro Natura Vaud. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet des talus de route conduit depuis bientôt vingt ans par un groupe de bénévoles.

### Les plus beaux talus de route

Les talus de route sont parmi les derniers prés de fauche non amendés du Plateau. Ils jouent donc un rôle important de refuge pour de nombreux végétaux et insectes qui, étant inféodés aux prairies maigres, trouvent de moins en moins d'habitats propices.

### Des plans de gestions adaptés

Conscientes de la nécessité de mettre en valeur les richesses naturelles présentes le long de leurs routes, les communes signataires de cette charte se sont engagées à

### La fauche des herbes

Concrètement, plusieurs plantes ont été définies comme espèces cibles à favoriser par un entretien approprié: l'esparcette à feuille de vesce, le mélampyre à crêtes ou des orchidées. Il s'agit souvent de limiter, voire de supprimer l'eutrophisation des sols des talus en enlevant le foin coupé après l'avoir laissé sécher. Plusieurs ophrys, par exemple, ne s'installent que sur des sols pauvres en nutriments. Le moment de la coupe de l'herbe se situe en général après le 1<sup>er</sup> juillet, car les graines doivent être bien formées pour se ressemer directement. Le ratisage sera la règle plutôt que l'aspiration qui élimine tous les insectes.

*Pour le Groupe talus de Pro Natura Vaud  
Michel Bongard*

*Pour en savoir plus*

*Pour en savoir plus sur ce projet et voir l'inventaire en ligne des talus de route dans le canton de Vaud, consultez le site Internet de Pro Natura Vaud: [www.pronatura-vd.ch](http://www.pronatura-vd.ch)  
> Nos projets > Les talus de route  
La brochure sur les talus de route peut être commandée à la rédaction.*

## Les jardins naturels



*Le jardin de Beauregard à Essertines-sur-Rolle: la partie laissée en herbe est riche en fleurs de carotte sauvage, une plante attractive pour de nombreux insectes. – Photo Jules Altenburger*

### Pro Natura Vaud décerne des certifications

Situé au milieu du vignoble de La Côte, le domaine de Beauregard a été remarqué pour ses aménagements destinés à accueillir la biodiversité. Pro Natura Vaud a décerné la certification de Jardin naturel au propriétaire de la demeure dont le jardinier-paysagiste a créé de nombreux habitats pour la flore et la faune. Bien que frais, le printemps y était joyeux avec le bourdonnement des insectes et les chants de nombreux oiseaux.

En présence d'une délégation de la Municipalité d'Essertines-sur-Rolle, la première certification de Jardin naturel en terre vaudoise a été attribuée. Lors de la visite de la propriété, le photographe et ornithologue Yves Ménétreay a pu montrer les nombreuses richesses de ce jardin qu'il suit depuis plusieurs années, après y avoir installé des nichoirs destinés à des oiseaux devenus rares dans la région.

Au fil des ans, le jardin a été progressivement transformé pour accueillir davantage de nature et devenir un milieu favorable à la huppe fasciée, qui s'est installée récem-

ment, au torcol fourmilier et au faucon crécerelle qui nichent dans des nichoirs installés pour eux. Chaque espèce peut trouver sur place de quoi se nourrir puisque le jardin naturel est habité par des campagnols, des papillons et leurs chenilles, et toutes sortes d'insectes liées aux prairies naturelles richement fleuries.

Cette année, Pro Natura Vaud a lancé une campagne de sensibilisation dans le canton pour récompenser les plus beaux jardins naturels vaudois. Pour obtenir la certification, les jardiniers amateurs et professionnels remplissent un questionnaire pour décrire leur jardin et recevoir le certificat et un panneau muni de un à trois papillons en fonction de la biodiversité présente.

*Pour en savoir plus*

*Pour certifier un jardin naturel, il suffit de télécharger le questionnaire disponible sur le site Internet de Pro Natura Vaud: [www.pronatura-vd.ch](http://www.pronatura-vd.ch) > Nos projets > Certifiez votre jardin*

